



**IL N'Y A PAS DE JOUEUR PLUS IMPORTANT QUE L'EQUIPE.**

## **CHARTRE DU CLUB**

***En signant une licence au Saint-BrévinBasket Club, le joueur et ses parents acceptent d'adhérer aux droits et devoirs énoncés dans cette charte qui doit nous aider à rendre la vie au club la plus sportive et la plus conviviale possible.***

### **Le club s'engage à :**

- Assurer et licencier le joueur auprès de la **F.F.B.B.**
- Mettre à disposition du joueur le matériel nécessaire pour les entraînements et la compétition (matériel pédagogique, maillots et shorts pour les matchs...)
- Assurer la présence d'un entraîneur à chaque entraînement.
- Communiquer et transmettre les informations du club aux joueurs et aux familles.
- Faire progresser le joueur à son rythme, développer la socialisation et l'esprit d'équipe.
- Permettre au joueur de faire de la compétition avec plaisir.
- Associer les parents à la vie du club.

### **Le joueur s'engage à :**

- Participer à **tous** les entraînements et les compétitions de son équipe.
- Prévenir son entraîneur ou coach en cas d'absence ou de retard.
- Etre ponctuel lors des entraînements et des heures de rendez-vous de match.
- Etre volontaire, faire les efforts demandés et être à l'écoute des entraîneurs pendant les entraînements et les matchs tout au long de la saison.
- Venir avec une tenue de sport adaptée à la pratique du basket-ball à chaque entraînement et à chaque match, entre autres une paire de baskets exclusivement réservée à la pratique en gymnase.
- Respecter l'encadrement du club, les adversaires, les arbitres, la table de marque.
- Respecter les lieux et le matériel mis à disposition aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.
- Répondre présent à une convocation d'arbitrage, de table de marque ou de responsable de salle ; et à trouver personnellement un remplaçant en cas d'indisponibilité.
- Véhiculer une bonne image du club à tout moment et où qu'il soit.

### **Les parents s'engagent à :**

- S'assurer de la présence de l'entraîneur à l'intérieur du gymnase avant d'y laisser leur enfant.
- Respecter l'heure de fin d'entraînement ou de match pour récupérer son enfant.
- Respecter les horaires afin de ne pas perturber les entraînements.
- Respecter l'encadrement du club, les adversaires, les arbitres, la table de marque.
- Venir soutenir et encourager leur enfant et son équipe dans un esprit sportif, sans pour autant se substituer au coach.
- Assurer le transport de l'équipe selon le planning établi par le coach.
- Laver les maillots de l'équipe de leur enfant à tour de rôle.
- Apporter leur contribution au club en participant à la tenue du bar à tour de rôle.
- Respecter la constitution des équipes établie par les coachs et les entraîneurs en début de saison et susceptible d'être modifiée en cours de championnat.

***Le Bureau se réserve le droit de sanctionner tout licencié qui ne respecterait pas ses engagements.***